

- 2) Dans l'affirmative, y-a-t-il lieu de constater la nullité de la décision C (2013) 4399 final, du 17 juillet 2013, dans la procédure d'aide d'État SA.35550 (13/C) (ex 13/NN, ex 12/CP) — Amortissement fiscal de la survaleur financière en cas de prises de participations étrangères, par laquelle la Commission a décidé d'ouvrir la procédure prévue à l'article 108, paragraphe 2, TFUE, en raison de la violation dudit article et du règlement (CE) n° 659/1999 ⁽²⁾ du Conseil, du 22 mars 1999, portant modalités d'application de l'article 108 TFUE?»

⁽¹⁾ JO L 7, p. 48.

⁽²⁾ JO L 83, p. 1.

Demande de décision préjudicielle présentée par le Naczelny Sąd Administracyjny (Pologne) le 5 juin 2014 — Gmina Wrocław/Ministre des finances

(Affaire C-276/14)

(2014/C 303/20)

Langue de procédure: le polonais

Jurisdiction de renvoi

Naczelny Sąd Administracyjny

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Gmina Wrocław

Partie défenderesse: Ministre des finances

Question préjudicielle

Au regard de l'article 4, paragraphe 2, lu en combinaison avec l'article 5, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, une entité organisationnelle communale (collectivité locale de Pologne) peut-elle être qualifiée d'assujettie à la TVA dès lors qu'elle exerce des activités en une qualité autre que celle d'autorité publique au sens de l'article 13 de la directive 2006/112 du Conseil, du 28 novembre 2006, relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée ⁽¹⁾, bien qu'elle ne remplisse pas la condition d'autonomie (d'indépendance) que prévoit l'article 9, paragraphe 1, de ladite directive?

⁽¹⁾ JO L 347, p. 1.

Demande de décision préjudicielle présentée par le Naczelny Sąd Administracyjny (Pologne) le 5 juin 2014 — PPUH Stehcemp Sp. j. Florian Stefanek, Janina Stefanek, Jarosław Stefanek/Dyrektor Izby Skarbowej w Łodzi

(Affaire C-277/14)

(2014/C 303/21)

Langue de procédure: le polonais

Jurisdiction de renvoi

Naczelny Sąd Administracyjny

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: PPUH Stehcemp Sp. j. Florian Stefanek, Janina Stefanek, Jarosław Stefanek

Partie défenderesse: Dyrektor Izby Skarbowej w Łodzi